

Commission Départementale du Statut des Educateurs Réunion en visioconférence du 26/06/2026

Présents : Madjide AMER-SAÏD, Cyril GARCIA, Thibault PONTIER

Excusé : Serge MOLINIE (ayant eu toutes les informations)

Compte-rendu

I) Bilan de la saison :

Le bilan de cette saison est plutôt négatif, malgré les belles perspectives d'évolution observées à l'issue de la saison dernière. On constate à nouveau un nombre important de clubs ne répondant pas aux différentes relances envoyées (18/12/25 - 21/01/26 - 14/02/26) : 42 au total.

Cela représente 63 % des clubs sollicités, contre seulement 34 % la saison précédente, soit une nette dégradation du taux de réponse.

II) Utilisation des sommes amendées :

Les bons de formation de 25 € ont été attribués uniquement pour les CFI U6-U9, U10-U13 et Projet Club. La FFF mettant en place des bons du même montant pour les autres CFI.

Conformément à ce qui avait été convenu lors de notre dernière réunion, l'absence de bons de formation pour les CFI U14-U19 et Seniors a été compensée par le versement d'une enveloppe globale de 975 €, répartie entre 24 clubs.

Par ailleurs, les clubs les plus investis, ayant engagé un nombre significatif d'éducateurs en formation au regard du ratio *nombre d'équipes / nombre d'éducateurs formés*, se verront attribuer un certain nombre de points. Ces points pourront être utilisés dans le catalogue de dotations de matériel du PEF, pour une valeur totale de 2 000 €.

Catherine BOUTEMY
(Secrétaire Générale)

